



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Usage coordonné de drones en essaim

Question écrite n° 11412

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les perspectives d'évolution réglementaire concernant l'usage coordonné de drones en essaim dans le cadre des interventions de sécurité civile, notamment lors de feux de forêt ou d'incendies industriels. À ce jour, la réglementation impose qu'un télépilote soit dédié à chaque drone en opération, ce qui limite considérablement les capacités d'intervention simultanée, notamment dans des contextes où la rapidité et la couverture étendue sont cruciales. Or les avancées technologiques permettent désormais le pilotage automatisé et coordonné de plusieurs drones par un seul opérateur, dans des conditions sécurisées et maîtrisées. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement envisage une évolution du cadre législatif ou réglementaire permettant, à moyen terme, l'utilisation d'essaims de drones autonomes ou semi-autonomes dans les missions de sécurité civile et si des expérimentations sont en cours ou prévues à cet effet.

Données clés

- Auteur : [M. Éric Woerth](#)
- Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Ensemble pour la République
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 11412
- Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
- Ministère interrogé : [Intérieur](#)
- Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [2 décembre 2025](#), page 9647